Quoi de neuf Avril 2018



N° 26 / 18

La nouvelle COG se fait attendre, générant impatience et anxiété. Les dernières années n'ont pas épargné les salariés de la CAN et des CARMIs. La charge de travail ne cesse d'augmenter sur fond de restrictions de personnel et plans de départ volontaire. Tous les services sont touchés aussi bien le soin que l'administratif. Certes, l'entreprise doit évoluer pour espérer sa pérennisation mais pas au détriment de la santé des salariés. La CFE CGC continuera, comme toujours, d'être sensible et attentive à la santé des agents au travail et aux RPS. Rappelons que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité au travail avec obligation de résultat!

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT ET DES ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAN

Par décret du président de la république en date du 23 mars 2018, Monsieur Philippe GEORGES est nommé Président du Conseil d'Administration de la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines.

La nomination des administrateurs quant à elle est intervenue par arrêté du 30 mars 2018. Les membres CFE-CGC au Conseil d'Administration de la CAN SSM sont représentatifs des 3 CARMIs, Est, Nord et Sud :

TITULAIRES

- M Alain CUVILLIER
- M Francis CAYEN
- M Daniel GOSSET

SUPPLEANTS

- M Daniel BROGNIART
- M Pierre KORPAL
- M Roger COLONEL

CPN ET CPR

La composition des Commissions Paritaires Nationales (CPN) dont le rôle est de veiller à l'application et l'interprétation des conventions collectives, a été impactée par les décrets modifiants les règles de gouvernance de la CANSSM, c'est pourquoi cette instance n'a pu se réunir les dernières années.

L'accord d'entreprise concernant les Commissions Paritaires Nationales et Régionales signé par les organisations syndicales représentatives au niveau national, dont la CFE – CGC, a reçu l'agrément de la part de l'autorité de tutelle.

Les nouveaux représentants des salariés vont être désignés très prochainement afin de permettre aux CPN enfin de se tenir à nouveau.

Les représentants des Commissions Paritaires Régionales (CPR) seront également désignés par la même occasion.

NEGOCIATIONS CAN EN COURS

Les dernières réunions des délégués syndicaux centraux ont eu pour ordre du jour les points suivants :

- ➤ Négociations concernant les modalités de rémunération des chirurgiensdentistes : la CAN a fait son ultime proposition, la CFE-CGC mène une réflexion afin de déterminer si nous signerons cet accord ou non.
- ➤ Négociations concernant les modalités de rémunération des infirmières : Elles doivent se poursuivre, le but étant de proposer une part variable à l'activité aux infirmières de centre de santé. La CAN n'est pas tout à fait prête sur le sujet. Nous vous tiendrons informés de l'évolution.
 - La CFE CGC a rappelé à la Direction Générale que nous l'avons sollicitée à l'occasion des négociations sur les infirmières afin d'étudier des modalités de valorisation des personnels rappelés pour remplacer au pied levé, une situation de plus en plus fréquente car les services travaillent à flux tendu.
- ➤ Négociations sur la situation des personnels des annexes 5 de la convention des pharmaciens : La CFE-CGC s'est entourée des personnels concernés et un accord a été trouvé. Il devrait être proposé prochainement à la signature des organisations syndicales.

CCE

Le protocole d'accord de mise en place du CCE prévoit que tous les sites de la CAN soient représentés (Les 3 CARMIs ainsi que le Siege parisien). Suite aux élections ayant eu lieu au Siege de la CAN à Paris, dans le respect des textes, la Direction Générale a proposé de rajouter un siège supplémentaire (titulaire + suppléant) au CCE pour que ces personnels soient représentés dans cette instance. La CFE CGC a signé cet accord estimant qu'il est légitime que tous nos collègues soient représentés au CCE.

LOCAUX 4 RUE DU CASINO FREYMING-MERLEBACH

Le conseil territorial de FILIERIS s'était prononcé favorablement pour la réhabilitation des locaux 4 rue du casino à Freyming Merlebach afin de pouvoir y installer le CMS de Freyming Merlebach. Les Conseillers territoriaux et Administrateurs CAN CFE-CGC ont soutenu ce projet dès le départ.

Le Direction Générale de la CAN a confirmé la poursuite de ce projet qui s'inscrit dans le plan de modernisation des œuvres dans un but de meilleure prise en charge des affilies et de la population du Bassin Houiller.